



# Fier & Asses

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HAUTE-SAVOIE



## LE TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI

### Attention nouveauté !

*Les cartons et cartonnettes doivent être déposés dans le conteneur « journaux/magazines » et non dans le conteneur « emballages ».*

### ■ Consignes générales pour le dépôt de vos emballages recyclables :

- Pensez à bien égoutter les bouteilles et flacons.
- Pensez à bien vider les emballages alu et acier de leur contenu et de les rincer.
- Pensez à bien rincer et égoutter les briques alimentaires.
- Pensez à bien aplatir les cartonnettes.



### LE VERRE

#### ■ Bouteilles, canettes, pots, bocaux



#### Attention aux erreurs de tri !

La vaisselle en verre, les miroirs, les ampoules ainsi que les bouchons et capsules doivent être jetés dans votre poubelle habituelle

### LE PAPIER

#### ■ Cartons - cartonnettes - journaux magazines et prospectus



### LES EMBALLAGES MÉNAGERS

- **Briques alimentaires** (brique de soupe, lait, jus de fruits...)
- **Les bouteilles transparentes en plastique et les flacons opaques en plastique** (bouteilles d'eau, de jus de fruits, flacons de produits ménagers et de toilette non toxiques...)
- **Les emballages métalliques** (boîtes de boissons, boîtes de conserves, emballages métalliques, barquettes aluminium, aérosols).



#### Attention aux erreurs de tri !

Papiers absorbants, papiers et cartons gras, films et sacs plastiques, pots de yaourts, de crème fraîche, bouteilles et flacons d'huile... doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.  
Les gros cartons doivent être portés à la déchetterie



## ■ OÙ TROUVER LES BENNES DE TRI SÉLECTIF ?

Localisation des bennes	Bennes à verre	Bennes à journaux magazines	Bennes à emballages
<b>LA BALME DE SILLINGY</b>			
Route de la Bonasse (après l'école d'Avully)	●	●	●
Camping de la bergerie	●		
Route de la Catie (face « aux grangettes »)	●	●	●
Route Vie borgne	●		
Les Vernes (vers « le bois joli »)	●		
Route de Vivelle	●	●	●
Parking de l'église	●	●	
ZI de Vincy	●	●	●
Salle Georges DAVIET	●		
<b>LOVAGNY</b>			
Chemin des Cézards (face au tennis)	●	●	●
Vy de la Verdelle (après le cimetière)	●	●	●
Auberge de Pontverre	●		
<b>SILLINGY</b>			
Route de la petite Balme	●	●	●
Route d'Arzy	●	●	●
Chaumontet (face à la pizzeria)	●	●	●
Salle d'animation rurale	●		
Chef lieu (près de la salle paroissiale)	●	●	●
La Combe de Sillingy (angle rue Just Songeon / route du cimetière)	●	●	●
Sublessy	●		
Route de l'Oratoire (vers discothèque)	●		
<b>CHOISY</b>			
Champfleury (vers le moulin)	●		
Mairie	●	●	●
Camping Langin	●		
Stade de foot	●	●	●
Rossy	●		
Véry	●		
Pont noir (route de Véry RN 508)	●	●	●
<b>NONGLARD</b>			
Foyer rural (salle des fêtes)	●	●	●
<b>SALLENOVES</b>			
Bonlieu (à proximité du rond point)	●	●	●
Cimetière	●	●	●
<b>MESIGNY</b>			
Cimetière	●	●	●
Chez Botton	●	●	●
Sablère	●	●	●

Pour toute information pratique, merci de contacter les services de la Communauté de Communes Fier et Usse au 04 50 77 24 05